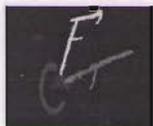


Collège Etienne de  
Flacourt



**CONSEIL D'ETABLISSEMENT**

**jeudi 27 mars 2014**

**PROCES VERBAL**

La séance est ouverte par le Principal à 16h40.

Dossier suivi par

Etaients présents :

Membres à voix délibérative :

Téléphone/Fax  
+ 261 20 94 426 68  
GSM  
+261 32 07 601 10

Mél

ctfulear@moov.mg

Adresse :  
Rue REFOTAKA  
BP 227  
TULEAR

MADAGASCAR

- Administration : Jean-Philippe MOUD, Samuel DUCHESNE, Jackie MELARD, Rita RAKOTONDRAMASY
- Parents : RAKOTONINDRINA Léon, FINISS Mamy
- Personnels : HO WEI KING Viviane, ANDRIAMAMPIANINA Gina, LARTIGUE Carole

Elèves: GATE Stéphanie, PIERALY Irvana

Membres à voix consultative :

L'ordre du jour est le suivant :

- Compte-rendu du Conseil d'Ecole du jeudi 20 mars 2014
- Structure pédagogique rentrée 2014
- Projet d'établissement
- Conventions
- subvention
- Question(s) diverse(s)



## 1. Compte-rendu du Conseil d'École

Le Principal revient sur les « grandes lignes » abordées en conseil d'école.

2/5

### - Les sorties pédagogiques :

Actuellement, les classes de CE1/CE2/CM1/CM2 ont prévu une sortie entre le mois de mars et juillet.

### - Carte scolaire :

Il est confirmé qu'à la prochaine rentrée, l'école primaire se répartira de la façon suivante :

- Classes : 2 maternelles, 4 élémentaires
- Suppression du poste de Directeur.

### - Les dates importantes.

Le Principal donne les « grandes » dates de la fin d'année scolaire :

- Carnaval du collège le vendredi 4 avril
- Conseils d'école le 12 juin 2014.
- Fête de la musique/40 ans du collège le vendredi 20 juin
- Olympiades les 24 et 25 juin.
- Remise des cahiers d'évaluation : 27 juin 2014.

### - Questions diverses

Durant le conseil d'école, il a été abordé les points suivants :

- Buvette, les parents souhaitent que plus d'élèves puissent en bénéficier. Une rencontre entre le FSE et les parents d'élèves est prévue pour en parler.
- Consulat (voir en question diverse la réponse du Principal)
- BCD, revenir sur les heures d'ouverture.
- Horaires de l'école, le conseil pédagogique inter degrés fera des propositions à ce sujet.
- Gestion des absences des enseignants : le Principal indique que l'an prochain le collège disposera d'un taux de remplacement plus important que cette année dans le primaire (de 50% à 75%).
- Piscine, sur une interrogation concernant le niveau de chlore. le Principal prendra contact avec la responsable pour en vérifier le bon dosage.
- Ordures devant le collège : Le Principal vient d'envoyer un courrier à la mairie pour demander le déplacement des ordures qui se trouvent à proximité du collège.



3/5

## 2. Structure pédagogique rentrée 2014 :

Une première analyse des effectifs confirme la structure proposée lors du dernier conseil d'établissement, c'est-à-dire :

- Un primaire à 6 classes.
  - o 2 classes de maternelles et 4 classes en élémentaire
- Un secondaire à 6 classes.
  - o 2 classes de 6°, 1 classe de 5°, 1 classe de 4° et 2 classes de 3°.

Pour le primaire, la répartition définitive se fera au mois de juin en conseil des maîtres.

Pour le secondaire, ce choix s'explique par les effectifs élèves qui seront présents dans ces divisions mais également par l'importance des classes de 6° et 3°. En effet, ces niveaux demandent un suivi plus personnalisé par rapport à l'arrivée dans le secondaire pour les 6° et l'orientation pour les élèves de 3°.

## 3. Projet d'Etablissement 2014-2017 :

L'établissement doit écrire son nouveau projet d'établissement pour les années 2014/2017.

L'ensemble des équipes a déjà travaillé sur les grands objectifs qu'elles souhaitent voir mis en place. Ce futur projet tient compte également du futur POS (plan d'orientation stratégique) de l'AEFE et du projet de zone.

Actuellement, le collège s'oriente sur les 3 axes suivants :

- A : construire la réussite des élèves et améliorer leur ambition scolaire
- B : permettre aux élèves de comprendre la complexité du monde qui les entoure et développer chez eux une attitude responsable et citoyenne.
- C : la culture comme vecteur d'épanouissement des élèves et outil d'ouverture sur le pays d'accueil

## 4. Conventions

Le Principal revient sur des projets qui avaient été évoqués en fin d'année et qui ont pu se réaliser.

Tout d'abord, la réalisation de deux vidéos clips qui font la promotion du collège. Le premier insiste sur la spécificité de la maternelle dans le système éducatif français, le second présente l'établissement d'une manière plus générale et met l'accent sur la diversité des enseignements, la qualité des infrastructures et les activités hors du temps de classe (par exemple celles du FSE).

Puis, il présente les 3 conventions de partenariat qu'il vient de signer au nom du collège :

- **Département d'études de la langue française.**
  - o Cette convention permet à des étudiants qui souhaitent devenir professeur de français de pouvoir assister à des cours dispensés par



4/5

nos collègues. Ils ont également accès aux structures du collège (CDI, salle info...). Par ailleurs, ils participent à des séances de soutien auprès d'élèves en grandes difficultés dans le cadre des groupes de compétences.

- **Institut Confucius**

- o Le collège a décidé d'essayer de proposer une nouvelle langue vivante avec une initiation au chinois. En effet, l'université de Tuléar a un partenariat avec la Chine pour former des étudiants malgaches. Dès lors, le Principal a contacté l'Institut Confucius pour « profiter » de leur présence et ainsi mettre en place cette initiation. Un accord a été trouvé, une enseignante intervient 2 fois par semaine avec les élèves des classes de 5°.

- **Alliance Française**

- o Pour formaliser les relations entre l'Alliance et le Collège, les responsables ont décidé de rédiger une convention qui entérine cette collaboration. Durant l'année de nombreuses actions s'effectuent en commun, par exemples, semaine de la francophonie, expositions diverses. Dès lors, au-delà des personnes, il apparaît important d'inscrire cette collaboration dans le temps, cette convention servant de support pour le futur.

## 5. Subvention

Durant sa visite en septembre, l'Inspectrice avait souligné des points qui pourraient améliorer et rendre ainsi la maternelle plus « attractive » auprès des parents d'élèves.

Dès les vacances de toussaint, le collège a pu apporter certaines améliorations (rangement, peintures...).

Pour autant, elle préconisait le changement du mobilier des élèves. A partir de ses recommandations, le Comité de Gestion vient de faire officiellement une demande de subvention auprès de l'AEFE. Le Principal explique que cette subvention couvrira une partie des frais et que le collège financera l'autre.

Cette demande s'inscrit dans la volonté de proposer une maternelle et une école élémentaire de grande qualité tant au niveau pédagogique que matériel.

## 6. Question diverse

Le Principal revient sur l'installation du consulat au sein de l'établissement. Il confirme que la majorité des personnes est satisfaite de cette initiative. Pour autant, suite à des remarques de 3 parents d'élèves en conseil d'école, il s'engage à faire le maximum pour que la venue des ressortissants français se déroule le mieux possible au sein du collège.

A ce titre, une réflexion sera menée sur les horaires et un éventuel changement de place au sein même de l'établissement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h20

Le Président du CE, JP MOUD. Le Secrétaire de séance, S. DUCHESNE